Le budget 2023

Le 6 février 2023, les élus ont approuvé le budget 2023 de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Un budget qui s'élève à 119 millions d'euros dont 105 millions pour le budget principal, 9 millions pour le budget assainissement et 5 millions pour le budget eau potable. En tout, ce sont près de 84 M€ qui sont affectés à l'exécution des politiques publiques.

LES CHIFFRES-CLÉS

11,5 millions d'euros : aménagem du territoire - économie

4 millions d'euros : culture - sport - UIA

2 millions d'euros : développer universitaire

1 mil d'e : env - ass - Ge - eau pot

6,2 millions d'euros : habitat et gens du voyage

12, millions d'euros : mobilité

2 mil d'e : ord mé

3, millions d'euros : Politique de res la Ville - insertion professionn – prévention de la délinquanc

3 millions d'euros : sécurité le

0,6 million d'euros : tourisme

Les grands projets de l'année

Aménagement du territoire / Economie

Cette politique comporte plusieurs dimensions qui contribuent globalement à l'amélioration du cadre de vie et des conditions d'emploi des habitants de la Communauté, elle représente environ **11,5 M€** dont :

- **3,1 M€** pour l'aménagement du Pôle d'Echange Multimodal
- **2 M€** pour l'aménagement du Quartier Centre Gare, sur la Ville de Melun
- **1,9 M€** pour la requalification de la ZAE Chamlys, sur la Ville de Dammarie-lès-Lys

Ce qui montre que les dépenses de la CAMVS contribuent, essentiellement, à finaliser les transactions immobilières sur le Quartier Centre Gare et à poursuivre l'engagement de la Communauté dans la restructuration de friches et de requalification de zones d'activités.

Culture / Sport / Université Inter-Âges

La culture, le sport et l'Université Inter-Âges représentent près de **4 M€** en dépenses. La jeunesse reste un axe majeur de la politique culturelle de la Communauté, à travers des actions réalisées au sein même des établissements comme les concerts inter-lycées, mais aussi les Amplifiés, dédiés aux cultures urbaines et numériques, les séances de cinéma en plein air et les concerts de l'orchestre Melun Val de Seine. Côté sport, le dispositif Sport Passion est reconduit en 2023 et l'agglomération mobilisera encore un demi-million d'euros pour soutenir la réhabilitation des salles multisports du territoire, initiée en 2018.

Habitat / Gens du voyage

Une enveloppe de **6,2 M€** est dévolue à l'Habitat et aux Gens du voyage. Les actions prévues en 2023 par le Plan Local de l'Habitat seront mises en œuvre :

https://www.melunvaldeseine.fr/le-budget/les-anciens-budgets/le-budget-2023?

- élaboration d'un référentiel de l'habitat intermédiaire,
- préfiguration de la Maison de l'Habitat,
- conventions avec les communes.

Les actions sur le parc public porteront sur la poursuite du financement des opérations de production de logements sociaux dans le cadre de la nouvelle convention triennale 2023-2025.

Dans le parc privé, il s'agira notamment de mettre en place une déclaration d'utilité publique pour le dispositif opérationnel sur la copropriété Gaillardon à Melun et d'accompagner la copropriété Plein Ciel, au Mée-sur-Seine, dans la désignation d'une maîtrise d'œuvre pour son projet de réhabilitation. Par ailleurs, **900 000€** seront consacrés pour la lutte contre les logements indignes et insalubres.

Mobilité

12,3 M€ en 2023 seront consacrés à la mobilité, dont **4,3 M€** pour le développement des liaisons douces sur l'ensemble du territoire. Sont notamment concernées la continuité cyclable sur l'axe Melun – Saint-Germain-Laxis via Maincy, la liaison entre Montereau-sur-le-Jard et Saint-Germain-Laxis, l'aménagement de la Scandibérique à Saint-Fargeau-Ponthierry sans oublier les nombreuses études qui seront lancées pour de nouveaux projets à partir de 2025.

Tourisme

Afin d'accompagner le développement touristique sur le territoire, l'Agglomération contribuera au budget de l'Office de Tourisme de Melun à hauteur de **305 000 €**. L'année 2023 sera consacrée à la mise en œuvre du plan d'actions du schéma directeur, adopté en mars 2022.

Environnement / Assainissement / GeMAPI / Eau potable

Les actions liées au cycle de l'eau et à la préservation de l'environnement des habitants de la Communauté représentent une des parts les plus importantes des finances de la collectivité avec environ **20 M€**, dont **11 M€** pour le budget assainissement ou **773 000 €** pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI).

En 2023, le budget d'assainissement collectif prévoit la finalisation du schéma directeur d'assainissement, des travaux de réhabilitation des réseaux, l'étude de phasage des travaux d'extension des deux stations d'épuration de Dammarie-lès-Lys et Boissettes ainsi que des études d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur la station d'épuration de Saint-Fargeau-Ponthierry.

Politique de la Ville / Prévention de la délinquance / Insertion professionnelle

En 2023, ces politiques publiques se verront consacrer la somme d'environ **3,9 M€**. Le budget alloué à la Politique de la Ville permettra de poursuivre le déploiement du plan persévérance scolaire à travers l'extension du Programme de la réussite Educative aux 16-18 ans, mais aussi d'élargir les actions de prévention sur la lutte contre le harcèlement scolaire aux établissements hors réseau d'éducation prioritaire (REP).

L'année 2023 permettra également à l'Agglomération de mettre en œuvre la stratégie de prévention de la délinquance 2022-2024, en cohérence avec les stratégies nationales et départementales de sécurité et de renforcer les partenariats importants. Les missions de la police intercommunale des transports seront étendues à l'ensemble des missions de la police municipale au bénéfice de toutes les communes adhérentes au dispositif de mise à disposition.

Collecte et traitement des ordures ménagères

La compétence ordures ménagères a été transférée à deux syndicats : le SMITOM et le SIETOM. Le budget global s'élève à plus de **20 M€**. Cette compétence représente à elle seule 25 % des politiques publiques de la Communauté et est financée par la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Enseignement supérieur

Les conventions de partenariat avec les deux universités (Panthéon-Assas et Université Paris-Est-Créteil) se poursuivent avec un montant de dépenses de **622 000 €**. Pour répondre à leurs besoins, les travaux d'aménagement des locaux universitaires occupés par panthéon-Assas débutés en 2021 se poursuivent sur l'exercice 2023 pour un montant total de **440 000 €**.

TÉLÉCHARGER

Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 | PDF - 1.3 Mo

https://www.melunvaldeseine.fr/le-budget/les-anciens-budgets/le-budget-2023?

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE
297, rue Rousseau Vaudran CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30